

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTERE DE LA JUSTICE ET DU
T R A V A I L

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

DU 30 DECEMBRE 1977
DECRET N° 71/775 /MTJ SGPPT/DFP/ 4/3/5

portant intégration et nomination de certains Etudiants dans les cadres de la catégorie A, Hiérarchie I des services Sociaux (Santé Publique).

-----oo0oo-----

LE DEUXIEME VICE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI PREMIER MINISTRE CHEF DU GOUVERNEMENT MINISTRE DU PLAN

(/ISAS:

(/u l'Acte fondamental du 5 Avril 1977;

(/u la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u l'Arrêté n° 2087/FP du 21 Juin 1958 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/130/MF du 9 Mai 1962 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/195/FP du 5 Juillet 1962 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;

(/u le Décret 62/197/FP du 5 Juillet 1962 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la Loi 15/62 du 3 Février 1962 portant statut général des fonctionnaires;

(/u le Décret 62/198/FP du 5 Juillet 1962 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires;

(/u le Décret 63/81/FP-BE du 26 Mars 1963 fixant les conditions dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 et 8;

(/u le Décret 65/44 du 12 Février 1965 abrogeant et remplaçant le décret 63/376 du 22 Novembre 1963 fixant le statut des cadres de la catégorie A1 des services de Santé;

(/u le Décret 67/50/FP-BE du 24 Février 1967 réglant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;

(/u le Protocole d'accord du 5/8/1970 signé entre la République Populaire du Congo et l'URSS;

(/u le Décret 74/470 du 31 Décembre 1970 abrogeant les dispositions du décret 62/196/FP du 5 Juillet 1962 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

(/u le Décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des membres du Conseil des Ministres;

(/u le Décret 001 du 3 Avril 1977 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

(/u l'Ordonnance n°035/77 du 28/7/1977 relative à l'exercice du Pouvoir réglementaire en République Populaire du Congo;

(/u la lettre n° 2518/MSAS du 31/8/1977 du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales transmettant les dossiers des intéressés;

.../...

ARTICLE 2°: En application des dispositions combinées du décret 65/44 du 12/2/1965 et du Protocole d'Accord du 5/8/1970 susvisés, les Etudiants dont les noms suivent, titulaires du diplôme de Docteur en Médecine obtenu en URSS sont intégrés dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des services Sociaux (Santé Publique) et nommés au grade de Médecin de 4° échelon stagiaire indide 1.110.

- MM.- MOUELLET Gilbert né le 13/2/1951 à Brazzaville
- MISSAMOU Joseph né le 28/8/1949 à Kinkala
- ONDZE GONDZI Jean Mathieu né le 3/6/49 à Makoua
- MODILOT-MAHOUKOU Fortuné Prosper né le 19/4/1949 à B/Ville
- OKIEMY Godefroi Appolinaire né le 17/2/1950 à Brazzaville
- DIRATH Grégoire-Marie Joseph né le 25/5/1948 à M'Pouia
- NGATALY Thomas né le 31/12/1950 à Brazzaville
- MALALOU Edmond né le 14/5/1949 à NGoyo

Mme.- DATSE née - GNEKIENY Yvonne née vers 1949 à Obongui

- MM. - MAKIZA François né en 1949 à NSanga-MVimba(Boko)
- LESABEL ZABA Jean né le 3/6/1949 à Pointe-Noire

ARTICLE 2°:- Les intéressés sont mis à la disposition du Ministère de la Santé et des Affaires Sociales.

ARTICLE 3°:- Le présent décret qui prendra effet à compter des dates effectives de prise de service des intéressés, sera enregistré publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

Le Deuxième Vice President du Comité Militaire du Parti
Premier Ministre Chef du Gouvernement
Ministère du Plan,

BRAZZAVILLE, LE 30 DECEMBRE 1977

Le Ministre de la Santé et des Affaires Sociales,

[Handwritten signature and scribbles]

MEDECIN COMMANDANT D. A. FISSONTSA.-

C O L O N E L Louis SYLVAIN GOMA.-

Le Ministre de la Justice et du Travail

Le Ministre des Finances,

Alphonse MOUISSOU-POUATI.-

AMPLIATIONS:

- JOBPC.....1
- DGT/DCGPCE.....3
- DGT/BST.....1
- D.F.....3
- C.F.....1
- MSAS.....1
- SGSP.....1
- INTERESSES.....11
- DOSSIERS.....33
- SGCM/BC.....2

HENRI LOPES.-